De la Plage de l'Argentière à la Plage de Cabasson

Une randonnée proposée par pinedey

Superbe randonnée côtière en aller-retour sur le sentier du littoral entre la Londe-les-Maures et Brégançon. De nombreuses plages en cours de route.

Randonnée n°564761

Durée :	4h45	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	16.02km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	70m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	68m	**Région :**	Massif des Maures
Point haut :	26m	**Commune :**	La Londe-les-Maures (83250)
Point bas :	0m		

Description

Se garer sur le parking (gratuit) de la Plage de l'Argentière et commencer la randonnée au panneau d'information.

(**D/A**) Longer la plage (vers l'Est). Parvenir au bout de la plage.

(**1**) Prendre l'escalier (balisage Jaune pendant toute la randonnée) qui monte dans la partie boisée et suivre le sentier qui vous conduit à la plage suivante.

(**2**) Longer la Plage du Pellegrin puis continuer par le sentier surplombant la mer (profiter de la vue au niveau de la Pointe du Pellegrin).

(**3**) Poursuivre jusqu'à la Plage de Léoube.

(**4**) Longer la plage avant de continuer sur le sentier qui borde le littoral en direction de la sublime Plage de l'Estagnol et son eau turquoise (beaucoup de monde en juillet et août car il y a un parking payant juste à côté).

(**5**) Longer la plage (possibilité de quitter les chaussures et marcher les pieds dans l'eau en profitant de cet endroit) puis continuer par le sentier et profiter de la vue sur les Îlots de l'Estagnol puis sur le Fort de Brégançon.

(**6**) Atteindre cette longue plage de sable assez sauvage (malheureusement de nombreux bateaux en saison). Poursuivre le chemin en direction de la Pointe de la Vignasse.

(**7**) Au niveau du petit port de la Vignasse, continuer le sentier en direction de la dernière grande plage. Avant d'arriver à cette plage traverser une toute petite crique de galets avec un certain charme.

(**8**) Au niveau de la Plage de Cabasson (parking payant poste de secours) faire demi tour et rentrer par le chemin emprunté à l'aller, pour terminer au parking de la Plage l'Argentière (**D/A**).

Points de passages

D/A **Parking de la - Plage de l'Argentière**
N 43.121567° / E 6.260493° - alt. 2m - km 0

1 **Escalier**
N 43.121379° / E 6.266179° - alt. 10m - km 0.46

2 **- Plage du Pellegrin**
N 43.121316° / E 6.271608° - alt. 1m - km 0.96

3 **- Pointe du Pellegrin**
N 43.11715° / E 6.278667° - alt. 2m - km 1.94

4 **- Plage de Léoube**
N 43.115803° / E 6.285963° - alt. 0m - km 2.78

5 **- Plage de l'Estagnol**
N 43.109662° / E 6.298752° - alt. 1m - km 4.69

6 **Longue plage**
N 43.108519° / E 6.309094° - alt. 1m - km 6.01

7 **- Pointe de la Vignasse**
N 43.103662° / E 6.319973° - alt. 1m - km 7.19

8 **- Plage de Cabasson**
N 43.099495° / E 6.324823° - alt. 1m - km 8.01

D/A **Parking de la Plage de l'Argentière**
N 43.121567° / E 6.260493° - alt. 2m - km 16.02

Informations pratiques

Pour cette randonnée côtière, je vous conseille bien évidemment le maillot et la serviette car on peut se baigner à de nombreuses reprises. Attention beaucoup de monde en pleine saison. On peut éventuellement laisser un véhicule au niveau de la plage de Cabasson afin de couper la randonnée en deux (mais le parking est payant).
Quelques petits passages escarpés mais rien de bien méchant.
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-de-la-plage-de-l-argentiere-a-la-plage-d/

Copie, vente et diffusion interdites - s62EzZNS

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

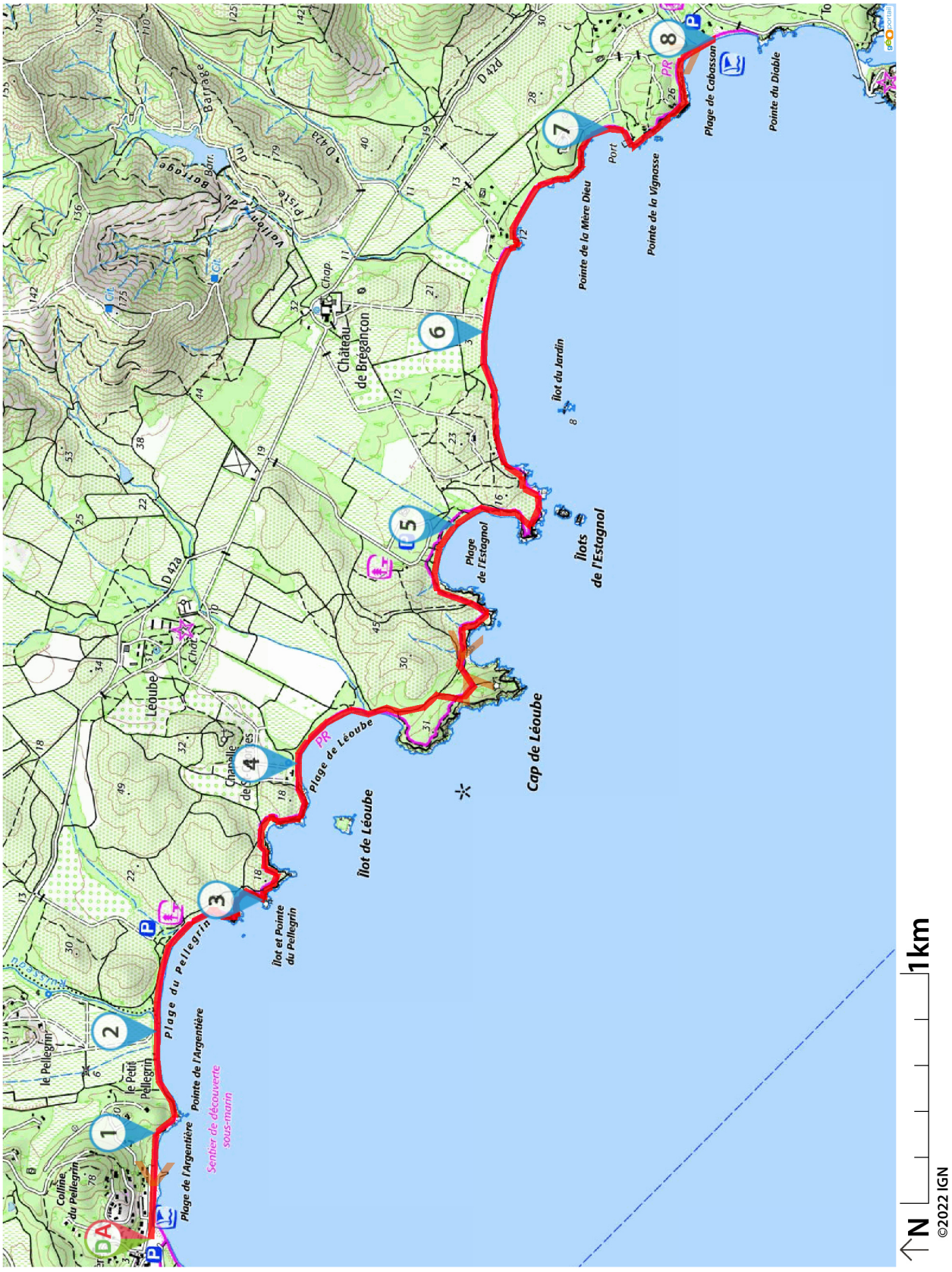

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - s62EzZNS

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

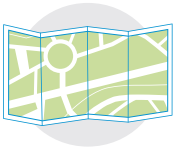

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

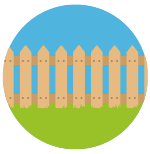

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

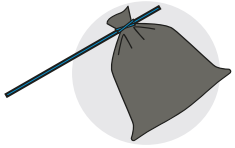

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

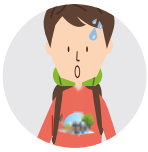

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.